

DEPARTEMENT DE L'YONNE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	<p>Le sept juin deux mille dix-sept à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.</p>
COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE	<p>Etaients présents : <i>Aisy-Sur-Armançon</i> : M. BURGRAF Roland, <i>Ancy-Le-Franc</i> : M. DELAGNEAU Emmanuel, Mme ROYER Maryse, <i>Ancy-Le-Libre</i> : Mme BURGEVIN Véronique, <i>Argenteuil</i> : Mme TRONEL Catherine, <i>Argenteuil-Sur-Armançon</i> : M. MACKAIE Michel, <i>Arthonnay</i> : M. LEONARD Jean-Claude, <i>Chassignelles</i> : Mme JERUSALEM Anne, <i>Cheney</i> : M. BOLLENOT Jean-Louis, <i>Collan</i> : Mme GIBIER Pierrette, <i>Cruzy-Le-Châtel</i> : M. DURAND Thierry, <i>Cry-Sur-Armançon</i> : M. DE PINHO José, <i>Dannemoine</i> : M. KLOËTZLEN Eric, <i>Dyé</i> : M. DURAND Olivier, <i>Epineuil</i> : Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, <i>Flogny La Chapelle</i> : M. CAILLIET Jean-Bernard, M. GOVIN Gérard, <i>Fulvy</i> : M. HERBERT Robert, <i>Gigny</i> : M. REMY Georges, <i>Jully</i> : M. FLEURY François, <i>Junay</i> : M. PROT Dominique, <i>Lézennes</i> : M. MOULINIER Laurent, <i>Mélieux</i> : M. BOUCHARD Michel, <i>Molosmes</i> : M. BUSSY Dominique, <i>Nuits-Sur-Armançon</i> : M. GONON Jean-Louis, <i>Pacy-Sur-Armançon</i> : M. GOUX Jean-Luc, <i>Perrigny-Sur-Armançon</i> : M. COQUILLE Eric, <i>Pimelles</i> : M. ZANCONATO Eric, <i>Quincerot</i> : M. GABRIOT Bruno, <i>Roffey</i> : M. GAUTHERON Rémi, <i>Rugny</i> : M. NEVEUX Jacky, <i>Saint-Martin-Sur-Armançon</i> : Mme MUNIER Françoise, <i>Sambourg</i> : M. FOREY Bernard, <i>Sennevoy-Le-Bas</i> : M. GILBERT Jacques, <i>Sennevoy-Le-Haut</i> : M. MARONNAT Jean-Louis, <i>Stigny</i> : M. DE DEMO Paul, <i>Tanlay</i> : Mme PICOCHÉ Elisabeth, <i>Thorey</i> : M. NICOLLE Régis, <i>Tissey</i> : M. LEVOY Thomas, <i>Tonnerre</i> : Mme AGUILAR Dominique, Mme BOIX Anne-Marie, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. LENOIR Pascal, M. ROBERT Christian, <i>Tronchoy</i> : M. TRIBUT Jacques, <i>Vézannes</i> : M. LHOMME Régis, <i>Vézennes</i> : Mme BORGHI Micheline, <i>Villiers-Les-Hauts</i> : M. BERCIER Jacques, <i>Villon</i> : M. BAUDOIN Didier, <i>Vireaux</i> : M. PONSARD José.</p>
<p>Nombre de conseillers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En exercice : 75 - Présents : 53 - Absent(s) : 7 - Pouvoir(s) : 15 - Votants : 68 	<p>Excusés : <i>Baon</i> : M. CHARREAU Philippe, <i>Ravières</i> : M. HELOIRE Nicolas, M. LETIENNE Bruno, <i>Tonnerre</i> : M. CLEMENT Bernard, Mme DUFIT Sophie, <i>Viviers</i> : M. PORTIER Virgile, <i>Yrouerre</i> : M. PIANON Maurice.</p>
<p>Délibération n° 50-2017</p>	<p>Excusés ayant donné pouvoir : <i>Ancy-Le-Franc</i> : M. DICHE Jean-Marc, <i>Bernouil</i> : M. PICARD Bruno, <i>Flogny La Chapelle</i> : Mme CONVERSAT Pierrette, <i>Gland</i> : Mme NEYENS Sandrine, <i>Lézennes</i> : M. GALAUD Jean-Claude, <i>Serrigny</i> : Mme THOMAS Nadine, <i>Tanlay</i> : M. BOUILHAC Jean-Pierre, M. BOURNIER Edmond, <i>Tonnerre</i> : Mme BERRY Véronique, Mme GOUMAZ Delphine, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. RENOARD Claude, M. SERIN Mickail, <i>Trichey</i> : Mme GRIFFON Delphine.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme COELHO Caroline</p> <p>Date de convocation : 1^{er} juin 2017</p>

Objet :

ECONOMIE

Désignation de délégués auprès du Centre de Développement du Tonnerrois

Vu la délibération n° 83-2014 de la Communauté de Communes Le Tonnerrois en Bourgogne,

Considérant l'adhésion de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » à l'association « Centre de Développement du Tonnerrois »,

Considérant que la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » est actuellement représentée à l'Assemblée Générale de cette association par trois délégués dont deux siègent également au Conseil d'Administration du CDT,

Considérant que l'association du Centre de Développement du Tonnerrois a adopté une modification statutaire concernant notamment la représentation de la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne », portant à six le nombre de délégués communautaires membres de l'assemblée générale dont quatre siègent également au Conseil d'Administration, dont le/la président(e) de la CCLTB ou son représentant,

Considérant que la Communauté de Communes « Le Tonnerrois en Bourgogne » a sollicité les trois titulaires actuels et que deux ont expressément souhaité continuer de représenter l'intercommunalité au sein du CDT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170607-50-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2017

Publication : 15/06/2017

Considérant que la commission économie a par ailleurs procédé à un appel à candidatures et que 4 personnes ont alors fait acte de candidature :

- Caroline COELHO,
- Delphine GOUMAZ,
- Régis LHOMME,
- Gérard GOVIN,

Madame la présidente explique qu'il est d'abord nécessaire de **procéder à la désignation, par les délégués communautaires, de 3 conseillers représentant la CCLTB au sein de l'Assemblée Générale**, Madame JERUSALEM (ou un représentant qu'elle désignera par ses soins) siégeant de Droit et Messieurs ROBERT et PIANON conservant chacun leur siège,

Sous réserve de nouvelles candidatures déclarées en séance, et compte tenu des considérations ci-dessus, elle propose aux conseillers de valider les désignations de Monsieur GOVIN (responsabilité dans l'exécutif, membre de l'Association des Entrepreneurs du Tonnerrois, membre de la commission « économie ») et de Madame GOUMAZ (conseillère municipale de Tonnerre, membre du bureau et de la commission « économie »), ainsi que celle de Madame COELHO, cette dernière maintenant sa candidature.

Elle explique que Monsieur LHOMME aura vocation à la représenter au sein de l'instance en cas d'empêchement.

Aucun autre délégué ne candidatant en séance, Madame la présidente fait procéder aux opérations de vote

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	68	pour
	0	contre
	0	abstention

PROCEDE à la désignation de Monsieur GOVIN et de Mesdames GOUMAZ et COELHO auprès de l'assemblée générale du CDT.

* _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ * _ *

Madame la présidente explique qu'il est en outre nécessaire de **désigner 2 nouveaux délégués auprès du conseil d'administration du CDT parmi les représentants de la CCLTB auprès de l'assemblée générale**, et que ces délégués siégeront aux côtés de Madame Anne JERUSALEM (présidente, donc membre de Droit) et Monsieur Maurice PIANON (titulaire conservant son siège).

Madame la présidente propose ici aux conseillers de valider la désignation de Monsieur GOVIN (en sa qualité de vice-président, de membre de l'AET et de membre de la commission « économie ») ainsi que celle de Madame COELHO qui, présente dans la salle, manifeste son intérêt et son accord.

Aucun autre délégué intéressé ne candidatant en séance, Madame la présidente fait procéder aux opérations de vote

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170607-50-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2017

Publication : 15/06/2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

68 pour

0 contre

0 abstention

PROCEDE à la désignation de Monsieur GOVIN et de Madame COELHO auprès du conseil d'administration du CDT.

S'agissant des sièges attribués à Madame JERUSALEM, il est rappelé, à l'issue des opérations qu'ils seront de Droit attribués au nouveau président en cas de changement.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

La présidente,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

089-200039642-20170607-50-2017-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2017

Publication : 15/06/2017